fuellement à Royet, serait transféré à Saint-Eloy (Puy-de-Dôme).

La Guerre Sud-Africaine

LE PROCES DE SCHEEPERS

Graff-Reinet, 30 décembre. — L'audience qui avait été suspendue en raison de l'état de santé du prisonnier a été reprise aujourd'hui. La déposition de Scheepers a duré quatre heures.

L'accusé repousse toute part de responsabilité dans six des sept cas de meurtre dont il est inculpé et déclare que les Boers, sous les ordres de Vandermerwe, sont les auteurs de quelques-uns de ces meurtres, et que pour d'autres cas il s'agit d'échauffourées où de meurtres commis par les Boers sous les ordres de Foucher ou de Kruitzinger.

Scheepers avoue avoir tué près de Worcester un espion indigène reconnu coupable par un conseil de guerre.

En ce qui concerne les autres chefs d'accusation, Scheepers dit qu'il a détruit des trains pour empêcher le transport de vivre aux troupes britanniques ; il a accordé à ses prisonniers de guerre le traitement le plus humain.

Il les a bien obligés à marcher à pied, mais il leur a fourni des montures dans les terrains difficiles et leur a donné la même nourriture qu'aux Boers qu'il commandait. Il déclare n'avoir jamais exposé ses prisonniers de guerre au feu de ses propres camarades, au contraire, il les a mis à l'abri. Il avoue avoir en deux occasions fouetté des indigènes pour avoir signalé la présence de Boers dans des fermes, mais il n'a infligé ce châtiment que sur la demande des fermiers eux-mêmes

Dewet avait donné l'ordre de traiter avec sévérité ceux qui donneraient des renseignements de ce genre. Il s'est même contenté une fois de faire fouetter un éclaireur indigène qu'il aurait dû fusiller s'il avait obéi littéralement aux ordres de Dewet.

Depuis son entrée dans la colonie, l'accusé a lu la proclamation de Dewet, relative aux représailles parues dans le «Graaf Reinet Advertiser» et il s'est laissé guider par cette proclamation, Fouché, Vandermerwe et autres commandants en ayant fait autant. Il avait reçu l'ordre rigoureux de châtier tout sujet britannique dans la colonie ayant aidé les troupes britanniques contre les Boers et de détruire les édifices du gouvernement, c'est pourquoi il a incendié des bureaux du gouvernement et il a détruit des voies ferrées. Il n'a jamais ordonné à Vandermerwe ni à Fouché de mettre à exécution certaines mesures, car ces commandants n'auraient pu ou n'auraient pas voulu accepter ses ordres, puisqu'ils avaient le même grade que lui.

L'inculpé ajoute qu'il est sujet de l'Etat libre d'Orange et qu'il a été au service du département du télégraphe optique (héliographe) à Bloemfontein. Il déclare en terminant que ses prisonniers de guerre ne s'étaient jamais plaints à lui de ne pas avoir été suffisamment nourris où d'avoir été maltraités.

MAUVAISE FIN D'ANNEE

L'année se termine mal pour le gouvernement anglais. A la veille de la réouverture du Parlement, qui aura lieu le 16 janvier, lord Salisbury et ses collègues ministériels s'attendaient à recevoir de bonnes nouvelles de l'Afrique australe. Pour peu que les fédéraux se tinssent cois, ils comptaient pouvoir insérer dans le discours du trône une de ces phrases optimistes constatant le succès des méthodes militaires adoptées par lord Kitchener et faisant pressentir la fin des hostilités.

Après les derniers combats livrés dans le Transvaal et dans l'Orange, mais surtout après la défaite infligée à la colonne Firman par Dewet il sera difficile de présenter les choses sous un jour aussi favorable et de prétendre, comme on l'a déjà fait dans certains discours officiels qu'il n'y a plus dans le veld et au pays des kopjes que quelques bandes ennemies, complètement désorganisées et démoralisées.

Lord Salisbury et M. Chamberlain seront cette fois assez embarrassés pour faire tenir au roi Edouard un langage plus ou moins conforme à la vérité, lorsqu'il devra traiter dans son discours du trône, la question sud-africaine. Ils seront obligés de recourir à toutes sortes de circonlocutions pour atténuer la gravité de la situation sur les divers théâtres de la guerre et pour faire comprendre au pays qu'il doit se résigner à de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent.

Quant au ministre des finances, qui a déjà demandé des milliards au Parlement pour couvrir les frais d'une guerre ruineuse, il se trouvera, lui aussi, bien embarrassé lorsqu'il s'agira de présenter la note à payer et de réclamer de nouveaux crédits. Ce sera pour lui le quart d'heure de Rabelais, mais, comme il a déjà passé par bien des épreuves depuis deux ans, le chancelier de l'Echiquier compte encore se tirer d'affaire cette fois. Il doera la pilule budgétaire et la fera avaler aux contribuables.

LA VICTOIRE DE DEWET

Londres, 30 décembre. — Le War Office publie une liste complémentaire des pertes subies à Tweefontein : elle comprend cinquante blessés, un tué et quatre officiers morts de leurs blessures.

Parions que cette liste funèbre n'est pas close encore. Le War Office procède par petits paquets pour ne pas alarmer l'opinion en Angleterre.

M. Waldeck-Rousseau à Saint-Etienne

Paris, 30 décembre. — M. Waldeck-Rousseau, président du Conseil, accompagné de Mme Waldeck-Rousseau, de M. André Ulrich, son chef de cabinet et de Mme Ulrich, est parti hier soir, à neuf heures quinze, pour se rendre dans le Midi, aux environs de Toulon.

Des bords de la Méditerranée, où il se propose de passer une dizaine de jours, le président du Conseil ira directement à Saint-Etienne, où il arrivera le 11 janvier au matin. Il restera dans le département de la Loire le 11 et le 12 janvier et sera de retour le 13 à Paris.

Le 12 janvier au soir, avant son départ de Saint-Etienne, le président du Conseil présidera un grand banquet qui sera offert aux maires du département de la Loire. Il paraît probable qu'à l'issue de ce banquet le président du Conseil prononcera un discours politique.

Le siège de M. Wilson

Le gendre de M. Grévy ne se représente pas

Loches, 30 décembre. — Le congrès radical, comprenant trois cent-cinquante délégués, s'est réuni cet après-midi sous la présidence de M. Nioche, sénateur d'Indre-et-Loire. Il s'agissait de désigner le candidat républicain pour les prochaines élections législatives. Le maire de Loches a tout d'abord donné lecture d'une lettre de M. Wilson, député actuel de l'arrondissement de Loches, qui déclare que sa santé ne lui permet pas de demander le renouvellement de son mandat législatif.

Le congrès a ensuite entendu M. Chautemps, procureur de la République à Tours, frère du député de la Savoie, qui a exposé son programme républicain-radical.

Après cet exposé le congrès a désigné M. Chautemps comme candidat.

Réunion du bureau international socialiste

Bruxelles, 30 décembre. — Le bureau international socialiste a tenu une réunion ce matin à la « Maison du Peuple », à Bruxelles, sous la présidence du citoyen Vandervelde, député socialiste de Bruxelles. La France était représentée par Millerand et Gérault-Richard. Les autres pays représentés sont l'Allemagne, la Hollande, la Pologne, la Russie, l'Angleterre, et la République argentine.

La réunion s'est occupée d'abord des questions d'organisation, mais elle a, sous la présidence de Singer, délégué d'Allemagne, voté une énergique protestation contre les persécutions dont sont victimes, de la part de la Prusse, les Polonais qui défendent leur langue nationale.

L'ordre du jour constate que la duplicité des classes dirigeantes autorise les atrocités de la guerre du Transvaal et ne songent pas à protester contre les persécutions dont les Polonais sont victimes.

Le bureau international socialiste engage les Polonais à se grouper sous la bannière du parti socialiste international

Grand meeting

Un grand meeting International s'est tenu, ce soir, à la « Maison du Peuple », de Bruxelles, sous la présidence du citoyen Vandervelde. On y a entendu Singer, député au Reischtag, qui parla de la lutte sociale-démocratique allemande contre le tarif douanier

Vaillant député français, a dit que les discussions des socialistes Français ne peuvent leur faire perdre de vue les intérêts du prolétariat.

Kuelch de la sociale démocrate-fédération de Londres, dit que les socialistes anglais, réprouvent la guerre du Transvaal.

Troelstra fait un parallèle entre la situation sociale en Russie et en Belgique.

Herons, professeur à l'Université de Chicago, et Plekalon prennent ensuite la parole, ainsi que Gérault-Richard et Krytchewski, délégué polonais.

Vandervelde fait voter un ordre du jour disant que la crise économique qui sévit en ce moment en Europe est la conséquence du régime anarchiste de production auquel les socialistes mettront fin.

La nombreuse assistance s'est séparée au chant de l' « Internationale »

Faits Divers

HORS RÉGION

L'homme à la gorge coupée

Crime certain. — Une arrestation

Paris, 30 décembre. — Le quincaillier de Boulogne, M. Lemoult, dont nous avons annoncé hier la mort tragique, a bien été victime d'un crime : tout le démontre. La femme Dompmartin, dont nous avons signalé les étranges déclarations a été mise en état d'arrestation

En fouillant la femme Dompmartin, au commissariat de police de Boulogne, les agents avaient découvert, dans ses poches, des bouc es d'oreilles, un diamant, une montre en or, ainsi que divers bijoux provenant de Mme Lemoult.

Mais une trouvaille beaucoup plus importante, et à laquelle on n'avait point tout d'abord prêté attention, devait donner finalement l'explication de toutes les contradictions de la femme Dompmartin.

C'était un minuscule bout de carton, roulé en étui, et sur lequel avaient été tracés, avec une pointe sèche, ces quelques mots que l'on déchiffrait à peine :

« Chère amie,

» J'ai l'argent. Va le chercher chez Darras, 193, avenue de Versailles, où j'ai loué la chambre 46, sous le nom de Bernard; porte-le chez ta sœur, pour éviter tout ennui. »

Ce billet ne portait aucune signature.

Le numéro 193 de l'avenue de Versailles, remarquons-le en passant, se trouve non loin de la maison où fut assassiné, il y a quelques années, le philathéliste Delahaye.

C'est là que se rendirent, vers huit heures du soir, les magistrats, pour procéder à une perquisition.

La femme Dompmartin, on le sait, avait prétendu que, durant le trajet de Boulogne-sur-Seine à la rue de l'Ourcq, elle ne s'était pas arrêtée en route.

Or, le propriétaire de l'hôtel de l'avenue de Versailles, M. Darras, déclara tout d'abord que la prétendue Mme Bernard, alias Dompmartin, était venue en voiture pour louer chez lui la chambre dont elle disait avoir un besoin urgent.

Des recherches furent entreprises aussitôt dans la chambre numéro 46, et l'on découvrit, dans le lit, enfouis sous les matelas, une serviette mouillée, deux couverts en argent, deux ronds de serviette et 10.000 fr. de valeurs diverses provenant de M. Lemoult. Le coffret à bijoux et une petite boîte ronde contenant le complément des 100 fr. que l'on n'avait pas retrouvés sur le défunt, étaient enfouis profondément dans la laine de l'un des matelas, avec le lorgnon que portait habituellement le vieux quincaillier.

Interrogée sur ce dépôt, la femme Dompmartin répondit sans se troubler qu'elle avait préparé les paquets quelques jours avant le suicide de son ami, lequel lui aurait dit :

— Au cas où je mourrais, tu porterais mon argent et toutes les valeurs chez Darras, car je ne veux point que mes héritiers en profitent.

Or, l'intérieur du coffret à bijoux était maculé de sang, de même que le lorgnon.

A la suite de cette dernière opération, tous les objets ont été placés sous scellés, tandis que la femme Dompmartin, confiée à deux agents de la Sûreté, prenait le chemin du Dépôt.

Tempêtes et sinistres

Briançon, 30 décembre. — Pendant toute la journée d'hier, une tempête d'une violence inouïe a éclaté sur notre région. La neige qui tombait a été balayée par un vent impétueux et, à certains endroits, elle a formé des amoncellements de plusieurs mètres.

Le train qui devait arriver dimanche à 2 h. 54 du matin, entrait en gare à 6 h. 30 du soir

Il est demeuré en détresse à Montmaur.

Celui qui devait arriver à 8 h. 46 soir, est en détresse à Saint-Clément. On ignore quand il arrivera.

Les communications avec les forts supérieurs sont interrompues pour plusieurs jours, mais ces différents postes sont pourvus de vivres de réserve.

On est sans nouvelle de l'évoiture qui fait le service entre Oulx et Briançon. Celle qui était attendue hier, à deux heures du soir, n'est pas arrivée, et on ne croit pas qu'elle puisse traverser aujourd'hui le col du mont Genève.

D'autre part, on télégraphie de Swinemünde, le 30 décembre

Le bateau à vapeur « Borussia », appartenant à l'armateur Wilhelm Kunstmann, de Swinemünde, est parti le 10 décembre de Bilbao pour revenir ici, mais n'est pas encore arrivé.

On craint que ce navire, dont l'équipage était de vingt hommes, ne se soit perdu pendant la tempête qui a eu lieu dans le golfe de Gascogne.

HORRIBLE CRIME

Un homme cuit dans une locomotive

Pétersbourg, 30 décembre. — Un horrible crime vient d'être commis sur la ligne du chemin de fer de Catterènoslaw

Un employé de chemin de fer chargé de transporter 20.000 roubles à une autre station monta en route, pour se distraire, sur la locomotive du train.

Depuis ce moment on avait complètement perdu ses traces ; des recherches minutieuses ont amené la découverte de débris humains, parmi les cendres de la locomotive sur laquelle était monté l'employé.

Il paraît certain que le chauffeur et le mécanicien l'ont brûlé pour le voler.

DANS LA RÉGION

LA Manifestation Socialiste DE COURRIÈRES

Nous avons donné, hier, les deux ordres du jour votés à la conférence de la salle Brulin-Boutry, à Courrières. Nous revenons, aujourd'hui, ainsi que nous l'avions promis, sur les discours des différents orateurs.

DICOURS DU CITOYEN ESCOFFIER

Escoffier s'étonne et regrette que les socialistes soient divisés. Il dit sa foi dans l'unité prochaine. En dépit des divergences qui existent l'unité se fera ; elle est attendue de la France entière. La crise économique devient de plus en plus intense ; la misère est plus dure. Les hommes qui en souffrent ne peuvent se faire à l'idée que la communauté d'aspirations ne puisse créer la communauté de tactique, l'entente pour aller d'accord sur la société bourgeoise.

Les Congrès ont unifié la doctrine.

— « Depuis 1899, poursuit l'orateur, cette unité de doctrine est proclamée. Nous savons maintenant ce que doit croire un socialiste.

« Nous savons quel est notre programme et quel est notre but. On peut les résumer ainsi : Socialisation des moyens de production et d'échange ; organisation nationale et internationale du prolétariat en parti de classe, conquête des pouvoirs publics.

« Eh bien ! une question de tactique ne peut légitimer les dissentiments actuels, et la question Millerand, dont vous parlera Delesalle tout à l'heure, a été tranchée par une mation transactionnelle.

« Voyons donc quelles sont les raisons de ces dissentiments qui nous divisent.

« Les causes sont de deux sortes.

« Les unes sont en dehors des personnes et tiennent à l'organisation présente des groupes socialistes. Elles ne disparaîtront qu'après la réorganisation du prolétariat français dont le sort est actuellement aux mains de quelques militants parisiens. De là des forces inutilisées. Il est étrange que le socialisme, qui cherche à mettre en relief, à utiliser pour le bien commun, pour le bien de l'humanité, toutes les énergies, laisse, en dehors, pour la lutte, autant d'énergies.

« Les raisons sont aussi personnelles. Les grands talents qui, depuis vingt ans, mènent le combat socialiste, qui ont façonné nos organisations, ont tellement marqué à leur empreinte celles-ci qu'elles ne peuvent la briser. Et ces grands talents ne peuvent se faire à l'idée de la voir se briser.

« C'est pourquoi Ponard, Marpeaux et Briand ont eu la conception d'une organisation fédéraliste

« Cette idée, jetée au Congrès de la salle Japy a germé.

« Nous avons fondé notre Fédération autonome du Nord et du Pas-de-Calais.

« Nous ne sommes ni pour Jaurès contre Guesde, ni pour Guesde contre Jaurès. Mire pour l'un ou pour l'autre c'est la continuation des misères du prolétariat.

« L'unité se fera. Vous n'aurez plus qu'un but commun, marcher à l'assaut de la bastille capitaliste.

« La réorganisation se fera. Du militant à la fédération cantonale, de la fédération cantonale à la fédération départementale, de celle-ci à la fédération nationale, les vœux s'élèveront. Le plus obscur aura sa part dans l'orientation du Parti.

« Déjà, dans la France, existent 25 organisations.

« On a dit que nous ne faisions de recrues parmi les radicaux. Ce reproche est-il juste, quand nous comptons parmi nous des hommes comme Cipriani, Renaudel et Allemane qui a payé de douze ans de bagne ses convictions, tandis que tant d'autres se chauffaient à Londres !

« On a dit aussi que nous faisons des amis socialistes. Pour ma part, j'ai formulé des objections à l'entrée de Millerand dans le ministère.

« Delesalle vous parlera de cette question plus amplement. »

Le citoyen Escoffier dit les circonstances de l'entrée de Millerand dans le ministère, le P. O. F. prenant l'initiative de la réunion du Comité de vigilance où toutes les fractions républicaines étaient représentées, les déclarations récentes, à Sin-le-Noble et à Aniche, des orateurs du P. O. F. qui ont pensé au début que Millerand au ministère pouvait faire de bonne besogne.

Il parle de la proposition d'unité de candidature faite par le P. S. F. au P. O. F. et que celui-ci a si dédaigneusement repoussée.

Et il termine aux applaudissements de la salle entière.

— « Mais quelque chose nous réconforte. Le XIXe siècle, né aux accents de la *Marseillaise*, est mort au chant sublime de *l'Internationale*. De la Russie à la Nouvelle-Zélande le prolétariat s'organise. L'idée socialiste s'impose aux cerveaux. Nous nous unirons sous peu pour la décisive victoire. »

DISCOURS DU CITOYEN DUMOULIN

Le citoyen Dumoulin demande la parole.

Il dit que le P. O. F. est opposé de doctrine et de tactique au P. S. F.

— « De doctrine, nous a crié une voix dans la salle.

Il y a un fossé entre les socialistes. Ce fossé, c'est Millerand que Waldeck-Rousseau a fait son prisonnier pour empêcher l'élan révolutionnaire.

Il croit que Millerand a agi de bonne foi. Il a cru, lui-même, que Millerand pourrait faire aboutir de bonnes réformes.

Le fédéralisme existait, dit-il, par le P. O. F., créé, depuis quinze ans, dans le Nord et le Pas-de-Calais. On n'avait pas besoin d'une autre organisation.

Le citoyen Dumoulin regrette les incidents tumultueux du début de la réunion et en rejette la responsabilité sur les membres du P. S. F

— Ta minute ! » lui crie-t-on.

Et Basly s'interpose : « Silence, camarades ! »

L'orateur dit en terminant :

— « Nous avions reçu mandat de répondre ; mais nous n'avions pas donné mandat à quelques uns de faire du boucan. En empêchant Guesde de parler à Lens, vous avez agi comme des élèves faisant un pied de nez à votre professeur ! »

DISCOURS DU CITOYEN DELESALLE

L'apparition à la tribune de notre ami Delesalle est saluée de frénétiques applaudissements et des cris de : Vive Delesalle !

Quand le silence s'est rétabli :

— « Citoyens, commence l'orateur, Escoffier vous a expliqué le programme socialiste et pourquoi s'était créé le P. S. F. auquel il appartient. Le citoyen Dumoulin vous a dit que cette création était inutile, le P. O. F. suffisant à la propagande socialiste.

« Mais la divergence d'opinions qui existe sur le cas Millerand suffit à expliquer l'existence de ces deux organisations !

« Le P. O. F., auquel j'ai appartenu, n'aurait pas vu se dresser devant lui une seconde organisation si, tout d'un coup, il n'avait pas modifié sa tactique et rendu ces modifications obligatoires.

« Je prétends que le P. O. F. a changé d'avis. Des points nouveaux ont été inscrits au programme. Nous allons les examiner

« Nous avons tous le même but commun. Nous sommes d'accord sur la doctrine, nous ne divisons que sur les moyens. »

Le citoyen Delesalle lit la déclaration rédigée par le P. O. F., après sa sortie de la salle Wagram : « déclaration qui se résume ainsi : Le Parti socialiste, étant un parti de révolution et par conséquent d'opposition au parti bourgeois, ne peut, en aucune circonstance, participer au pouvoir central, voter le budget, faire alliance avec une fraction quelconque de la bourgeoisie.

— « Voilà les points, dit Delesalle.

« Je vous demande de ne pas rebattre la discussion au cas Millerand.

« De 1893 à 1898, le Parti socialiste avait grandi et brusquement qu'il a été surpris quand on lui a offert une part du pouvoir. Il était désorienté à ce point qu'à Lille, le P. O. F., qui m'avait délégué à cet effet, a félicité Millerand d'avoir affirmé notre puissance en pénétrant au ministère.

« Qui pourrait faire à Millerand le reproche de [illegible]

« Demain, Millerand quittera le pouvoir, et alors nous pourrons mettre dans la balance les désavantages (compromissions) et les avantages (lois ouvrières et tentatives de réformes).

» Millerand s'en ira et alors la question se posera. En aucune circonstance un socialiste ne pourra-t-il accepter une place dans le pouvoir central !

« Personne n'a le droit de le dire aujourd'hui. Les circonstances devront inspirer le Parti : il y aura toujours à examiner les avantages et les désavantages. Personne n'a le droit de formuler pareille prescription. Et le P. O. F. moins que tout autre.

« Si le P. O. F. a un programme complet, il a aussi des programmes partiels. Eh bien ! pourquoi ces programmes ?

« Si la classe prolétarienne a la majorité, elle accomplira son programme intégral. Mais, en attendant, il faut améliorer les conditions de la lutte, et voilà pourquoi sont faits les programmes partiels.

« Ils sont faits pour être réalisés pendant la période qui précédera la prise intégrale du pouvoir, c'est-à-dire pendant la période où les majorités ne seront faites que par l'appoint fourni par les socialistes à certaines fractions des partis bourgeois.

« La participation aux pouvoirs publics n'est pas autre chose que cet appoint qui se justifiera quand le Parti l'aura décidé.

« Le P. O. F. s'est gardé devers lui le moyen de violer, lui-même, un jour, cette défense qu'il veut imposer aux autres. Nous le verrons tout-à-l'heure.

« Examinons la question du budget. N'y a-t-il pas une contradiction flagrante entre la défense de voter jamais le budget et l'acceptation par mon ami Marcel Sembat, de l'U. S. R., de rapporter le budget des Postes et des Télégraphes ?

« Vous savez comme moi comment se vote le budget : article par article. Les députés socialistes ont le devoir, article par article, par voie d'amendement, d'introduire des réformes en faveur de la classe prolétarienne. C'est l'avis de Jules Guesde lui-même, qui eut cette attitude lorsqu'il représentait Roubaix à la Chambre

« Lorsqu'on aura voté tous ces amendements, que demande le P. O. F.? Il vient nous dire : «Lorsque tu auras fait ce travail, d'arrache-pied, morceau par morceau, eh bien ! tu repousseras le tout ».

« Aujourd'hui, on peut se payer ce luxe pour démontrer qu'on désapprouve certaines dépenses du budget ; car l'on sait que le budget devant réunir la majorité conservera les réformes y introduites. Mais c'est pour l'avenir que nous discutons.

« Si, un jour, on a introduit dans le budget des réformes qui s'imposent par leur grandeur et le profit qu'on en peut tirer, si, ce jour, le vote du budget dépend du groupe socialiste, et s'il refuse de le voter, le ministère est renversé. Un autre ministère succède qui s'appuiera sur une autre majorité.

« Il fera un autre budget, les réformes disparaîtront, tous les efforts seront perdus. Je dis que ce jour-là, en dépit de toutes les interdictions, les socialistes voteront le budget. Pourquoi nous dire alors qu'on ne devra jamais le voter ?

« Il y a quelques jours, je causais de cette question à des socialistes belges, je leur soumettais l'idée que je viens de développer devant vous. Ils me répondirent : « Le Parti examinera »

« Si cette éventualité venait à se produire en France, je mets au défi le P. O. F. de persévérer dans son attitude. Il faut laisser au Parti organisé le soin de dire « Vous pouvez voter le budget. »

« Nous voici au troisième point : les alliances avec les partis bourgeois.

« Pourra part, je suis d'avis qu'au premier tour de scrutin nous devons marcher seuls. J'ai défendu cette tactique au P. O. F. Mais au second tour, est-ce que le P. O. F., lui-même, à Lille, n'a pas fait alliance, — et je ne l'en blâme pas, — avec le parti radical. Il n'y a rien perdu, témoin les admirables réformes qu'il a pu faire et qu'a pu faire le parti socialiste dans les communes qu'il a administrées.

« On fait encore des alliances. Seulement on ne les appelle plus alliances, mais coalitions. Ah ! ne disputons pas sur les mots.»

Le citoyen Delesalle continue la lecture du manifeste du P. O. F. qui dit que le Conseil National pourra prendre telles mesures qu'il jugera convenables, si exceptionnelles soient-elles.

— « Je demandais à ce sujet à Delory, dit Delesalle, si le Conseil National pourrait donner l'autorisation de voter le budget ; et Delory me répondit : « Oui. » Alors, pourquoi cette défense ? Le P. O. F. s'est donc réservé le pouvoir de voter le budget et il voudrait l'interdire aux autres.

« Vous le voyez, il n'y a pas entre nous de désaccord réel.

« Quelles sont donc les raisons qui font que dans une réunion comme celle-ci on commence par l'argument du moins fermé ? Des raisons — il faut malheureusement le constater — exclusivement personnelles.

« Les anciennes organisations n'étaient pas assez larges pour tout englober.

« On a reproché à celles venues les dernières de faire leur recrutement chez les radicaux et les opportunistes. Eh bien ! mais le P. O. F. qui, depuis 20 ans, fait de la propagande socialiste, n'a pas la prétention que tous ses adhérents aient, depuis le berceau, chanté l'*Internationale*.

« Il n'existe que des divergences mesquines en présence de la sublimité du but poursuivi. Le prolétariat en fera justice.

« Les élections législatives vont arriver. Vous n'aurez pas à vous demander si le candidat appartient à l'une ou à l'autre des organisations. Vous n'aurez pas à vous demander si le candidat qui se présentera à vos suffrages a nom : Basly. Vous aurez à examiner son œuvre, ses votes au Parlement (*Vive Basly !*)

« Vous n'aurez pas à voter pour un homme du P. O. F. ou du P. S. F. Vous aurez à voter pour un homme que je vois, depuis 20 ans, batailler et lutter.

« Je ne sais rien de plus douloureux que l'ingratitude.

« Basly a défendu, pied à pied, à la Chambre les intérêts des mineurs. Il a développé dans ce pays l'idée coopérative. Les attaques, dirigées contre lui, sont odieuses, injustes, exécrables. »

Des applaudissements frénétiques saluent cette chaude péroraison, et dans toute la salle éclatent les cris de « Vive Basly ! Vive Delesalle ! »

DISCOURS DE M. NORANGE

M. Norange est à la tribune.

Il tient, dit-il, à dégager son parti des incidents regrettables qui se sont produits au début de la réunion.

On crie

— « Mais ce n'est pas nous qui avons voulu empêcher Basly de parler ! »

— On avait dit à Lens que Basly ne parlerait pas à Courrières. »

M Norange dit qu'il laisse pour une autre fois l'examen de l'œuvre de Basly

Dans la salle « Non, non. »

— « Pour une autre fois, » insiste M. Norange.

L'orateur trouve qu'il y a des divergences dans l'interprétation du programme ; — divergences théoriques et pratiques.

Il constate la lutte de classe sur laquelle tous les socialistes sont d'accord, dit-il, et s'étend longuement sur ce fait. Il établit une distinction entre les coalitions et les alliances. Il dit que Millerand a essayé de faire de bonne besogne, témoin le décret autorisant les Syndicats en formation à se constituer. Mais les Syndicats ont été entravés dans leur action ; c'est ce qui doit condamner la participation, d'un socialiste au pouvoir central.

Révolution ne veut pas dire : descente dans la rue, coup de feu, mais : lutte de classe.

Millerand est, non seulement le prisonnier, mais le bouclier du ministère. Les réformes que le citoyen Delesalle le félicite d'avoir accomplies ne sont qu'illusoires.

REPLIQUE DU CITOYEN DELESALLE

Le citoyen Delesalle demande à répliquer.

— « Je ne sais pas, dit-il, si vous avez bien saisi quelle différence, d'après le citoyen Norange, existe entre nous. Pour moi, je n'en vois pas.

« Il a déclaré, par sa distinction entre les coalitions et les alliances, que nous aboutissions à la collaboration des classes. Mais tant que le prolétariat n'aura pas la majorité, comment réalisera-t-on les réformes inscrites aux programmes partiels du P. O. F. ?

« Le citoyen Norange a dit que j'avais vanté l'œuvre de Millerand. Je n'ai rien dit de cela. J'ai dit qu'on mettrait dans la balance l'œuvre de Millerand et qu'on verrait de quel côté penche le plateau.

« Je ne parle pas au nom du P. S. F., dont je ne fais pas partie. Je parle en mon nom personnel, et je dis qu'il restera quelque chose à l'actif de Millerand.

« La loi de 1884 fut considérée comme une loi policière. Ce n'est pas dans ce bassin qu'il faudrait le dire actuellement. Il en est et il en sera de même pour les réformes ou les tentatives de réformes de Millerand : la loi de protection des enfants et des femmes dans les ateliers, le projet de loi sur le droit de grève.

« J'ai de la reconnaissance pour Millerand, et le P. O. F. ne devrait pas oublier qu'il a défendu les mineurs à Bétbune, Lataque devant les tribunaux.

« Je constate qu'il aurait pu se retirer à certains moments ; mais il y a pour ce qu'il a fait, et à cause de ce qu'il a fait, dans l'ensemble, des [illegible]

« Demain, Millerand quittera le pouvoir, et alors nous pourrons mettre dans la balance les désavantages (compromissions) et les avantages (lois ouvrières et tentatives de réformes).

» Millerand s'en ira et alors la question se posera. En aucune circonstance un socialiste ne pourra-t-il accepter une place dans le pouvoir central !

« Personne n'a le droit de le dire aujourd'hui. Les circonstances devront inspirer le Parti : il y aura toujours à examiner les avantages et les désavantages. Personne n'a le droit de formuler pareille prescription. Et le P. O. F. moins que tout autre.

« Si le P. O. F. a un programme complet, il a aussi des programmes partiels. Eh bien ! pourquoi ces programmes ?

« Si la classe prolétarienne a la majorité, elle accomplira son programme intégral. Mais, en attendant, il faut améliorer les conditions de la lutte, et voilà pourquoi sont faits les programmes partiels.

« Ils sont faits pour être réalisés pendant la période qui précédera la prise intégrale du pouvoir, c'est-à-dire pendant la période où les majorités ne seront faites que par l'appoint fourni par les socialistes à certaines fractions des partis bourgeois.

« La participation aux pouvoirs publics n'est pas autre chose que cet appoint qui se justifiera quand le Parti l'aura décidé.

« Le P. O. F. s'est gardé devers lui le moyen de violer, lui-même, un jour, cette défense qu'il veut imposer aux autres. Nous le verrons tout-à-l'heure.

« Examinons la question du budget. N'y a-t-il pas une contradiction flagrante entre la défense de voter jamais le budget et l'acceptation par mon ami Marcel Sembat, de l'U. S. R., de rapporter le budget des Postes et des Télégraphes ?

« Vous savez comme moi comment se vote le budget : article par article. Les députés socialistes ont le devoir, article par article, par voie d'amendement, d'introduire des réformes en faveur de la classe prolétarienne. C'est l'avis de Jules Guesde lui-même, qui eut cette attitude lorsqu'il représentait Roubaix à la Chambre

« Lorsqu'on aura voté tous ces amendements, que demande le P. O. F.? Il vient nous dire : «Lorsque tu auras fait ce travail, d'arrache-pied, morceau par morceau, eh bien ! tu repousseras le tout ».

« Aujourd'hui, on peut se payer ce luxe pour démontrer qu'on désapprouve certaines dépenses du budget ; car l'on sait que le budget devant réunir la majorité conservera les réformes y introduites. Mais c'est pour l'avenir que nous discutons.

« Si, un jour, on a introduit dans le budget des réformes qui s'imposent par leur grandeur et le profit qu'on en peut tirer, si, ce jour, le vote du budget dépend du groupe socialiste, et s'il refuse de le voter, le ministère est renversé. Un autre ministère succède qui s'appuiera sur une autre majorité.

« Il fera un autre budget, les réformes disparaîtront, tous les efforts seront perdus. Je dis que ce jour-là, en dépit de toutes les interdictions, les socialistes voteront le budget. Pourquoi nous dire alors qu'on ne devra jamais le voter ?

« Il y a quelques jours, je causais de cette question à des socialistes belges, je leur soumettais l'idée que je viens de développer devant vous. Ils me répondirent : « Le Parti examinera »

« Si cette éventualité venait à se produire en France, je mets au défi le P. O. F. de persévérer dans son attitude. Il faut laisser au Parti organisé le soin de dire « Vous pouvez voter le budget. »

« Nous voici au troisième point : les alliances avec les partis bourgeois.

« Pourra part, je suis d'avis qu'au premier tour de scrutin nous devons marcher seuls. J'ai défendu cette tactique au P. O. F. Mais au second tour, est-ce que le P. O. F., lui-même, à Lille, n'a pas fait alliance, — et je ne l'en blâme pas, — avec le parti radical. Il n'y a rien perdu, témoin les admirables réformes qu'il a pu faire et qu'a pu faire le parti socialiste dans les communes qu'il a administrées.

« On fait encore des alliances. Seulement on ne les appelle plus alliances, mais coalitions. Ah ! ne disputons pas sur les mots.»

Le citoyen Delesalle continue la lecture du manifeste du P. O. F. qui dit que le Conseil National pourra prendre telles mesures qu'il jugera convenables, si exceptionnelles soient-elles.

— « Je demandais à ce sujet à Delory, dit Delesalle, si le Conseil National pourrait donner l'autorisation de voter le budget ; et Delory me répondit : « Oui. » Alors, pourquoi cette défense ? Le P. O. F. s'est donc réservé le pouvoir de voter le budget et il voudrait l'interdire aux autres.

« Vous le voyez, il n'y a pas entre nous de désaccord réel.

« Quelles sont donc les raisons qui font que dans une réunion comme celle-ci on commence par l'argument du moins fermé ? Des raisons — il faut malheureusement le constater — exclusivement personnelles.

« Les anciennes organisations n'étaient pas assez larges pour tout englober.

« On a reproché à celles venues les dernières de faire leur recrutement chez les radicaux et les opportunistes. Eh bien ! mais le P. O. F. qui, depuis 20 ans, fait de la propagande socialiste, n'a pas la prétention que tous ses adhérents aient, depuis le berceau, chanté l'*Internationale*.

« Il n'existe que des divergences mesquines en présence de la sublimité du but poursuivi. Le prolétariat en fera justice.

« Les élections législatives vont arriver. Vous n'aurez pas à vous demander si le candidat appartient à l'une ou à l'autre des organisations. Vous n'aurez pas à vous demander si le candidat qui se présentera à vos suffrages a nom : Basly. Vous aurez à examiner son œuvre, ses votes au Parlement (*Vive Basly !*)

« Vous n'aurez pas à voter pour un homme du P. O. F. ou du P. S. F. Vous aurez à voter pour un homme que je vois, depuis 20 ans, batailler et lutter.

« Je ne sais rien de plus douloureux que l'ingratitude.

« Basly a défendu, pied à pied, à la Chambre les intérêts des mineurs. Il a développé dans ce pays l'idée coopérative. Les attaques, dirigées contre lui, sont odieuses, injustes, exécrables. »

Des applaudissements frénétiques saluent cette chaude péroraison, et dans toute la salle éclatent les cris de « Vive Basly ! Vive Delesalle ! »

DISCOURS DE M. NORANGE

M. Norange est à la tribune.

Il tient, dit-il, à dégager son parti des incidents regrettables qui se sont produits au début de la réunion.

On crie

— « Mais ce n'est pas nous qui avons voulu empêcher Basly de parler ! »

— On avait dit à Lens que Basly ne parlerait pas à Courrières. »

M Norange dit qu'il laisse pour une autre fois l'examen de l'œuvre de Basly

Dans la salle « Non, non. »

— « Pour une autre fois, » insiste M. Norange.

L'orateur trouve qu'il y a des divergences dans l'interprétation du programme ; — divergences théoriques et pratiques.

Il constate la lutte de classe sur laquelle tous les socialistes sont d'accord, dit-il, et s'étend longuement sur ce fait. Il établit une distinction entre les coalitions et les alliances. Il dit que Millerand a essayé de faire de bonne besogne, témoin le décret autorisant les Syndicats en formation à se constituer. Mais les Syndicats ont été entravés dans leur action ; c'est ce qui doit condamner la participation, d'un socialiste au pouvoir central.

Révolution ne veut pas dire : descente dans la rue, coup de feu, mais : lutte de classe.

Millerand est, non seulement le prisonnier, mais le bouclier du ministère. Les réformes que le citoyen Delesalle le félicite d'avoir accomplies ne sont qu'illusoires.

REPLIQUE DU CITOYEN DELESALLE

Le citoyen Delesalle demande à répliquer.

— « Je ne sais pas, dit-il, si vous avez bien saisi quelle différence, d'après le citoyen Norange, existe entre nous. Pour moi, je n'en vois pas.

« Il a déclaré, par sa distinction entre les coalitions et les alliances, que nous aboutissions à la collaboration des classes. Mais tant que le prolétariat n'aura pas la majorité, comment réalisera-t-on les réformes inscrites aux programmes partiels du P. O. F. ?

« Le citoyen Norange a dit que j'avais vanté l'œuvre de Millerand. Je n'ai rien dit de cela. J'ai dit qu'on mettrait dans la balance l'œuvre de Millerand et qu'on verrait de quel côté penche le plateau.

« Je ne parle pas au nom du P. S. F., dont je ne fais pas partie. Je parle en mon nom personnel, et je dis qu'il restera quelque chose à l'actif de Millerand.

« La loi de 1884 fut considérée comme une loi policière. Ce n'est pas dans ce bassin qu'il faudrait le dire actuellement. Il en est et il en sera de même pour les réformes ou les tentatives de réformes de Miller